

LYCEE LOUISE MICHEL

NARBONNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 octobre 2022

PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS ETABLIS EN APPLICATION DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Acte n°01 /2022-2023 :

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention d'utilisation des locaux du lycée en dehors des horaires de formation avec l'Ecole technique privée et CFA Coiffure et esthétique

Acte n°02 /2022-2023 :

Le conseil autorise le chef d'établissement à adhérer au groupement de commandes des EPLE des PYRENEES ORIENTALES, de l'AUDE et du MINERVOIS pour la fourniture de denrées alimentaires coordonné par l'EPLFPA de Perpignan Roussillon situé à THEZA.

Acte n°03 /2022-2023 :

Le conseil autorise le chef d'établissement à signer un contrat pour embaucher un auteur, Jo WITEK, dans le cadre des droits d'auteur pour un projet pédagogique.

Acte n°04 /2022-2023 :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention d'utilisation de la Piscine de l'Espace Liberté avec l'Agglomération du Grand Narbonne et la Région Occitanie.

Acte n°05 /2022-2023 :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention de mutualisation de paye avec le lycée Germaine TILLION pour assurer temporairement la rémunération d'une enseignante en CDI au titre d'un contrat de formateur pour l'apprentissage.

Acte n°06 /2022-2023 :

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention d'utilisation des locaux du lycée en dehors des heures de formation avec la ligue Occitanie de la Fédération Française du Sport Automobile.

Acte n°07 /2022-2023 :

Le conseil autorise une admission en non-valeur pour une créance irrécouvrable du lycée.

Acte n°08 /2022-2023 :

Le conseil approuve la DBM n°2 du GRETA-CFA de l'Aude qui lui est soumise pour vote.

Acte n°09 /2022-2023 :

Le conseil approuve la DBM n°17 du Lycée Louise MICHEL qui lui est soumise pour vote.

Acte n°10/2022-2023 :

Le conseil adopte la modification du montant de la participation des familles, des dates, du nombre de participants et du budget pour l'échange scolaire de rugbymen avec GALWAY.

Acte n°11 /2022-2023 :

Le conseil propose l'attribution d'un logement de fonction vacant à Mme KHADRI, infirmière, dans le cadre d'une NAS.

Les originaux de ces actes peuvent être consultés à l'intendance.

Publication du 5 décembre 2022 au 6 janvier 2023.

Le Proviseur,

Éric BOISSIERE